

Association VELO pour le développement
du cyclisme urbain
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**

Toulouse, le 31 Août 2008

Délégation régionale Sud-Ouest

De l'AF3V (Ass. Française des Véloroutes
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

À M.Thierry SUAUD, Maire de Portet-sur-
Garonne, Conseiller Général de la Haute-
Garonne

À M. Jean-Louis COLL, Maire de Pinsaguel

À M. Christophe LAVERTY, Maire de
Lacroix-Falgarde

**Objet: Parcours cyclable de la Garonne : demande d'une boucle d'accès au Parc du
Confluent** (Portet-Pinsaguel-Lacroix-Falgarde)

Messieurs les Maires,

Nous nous adressons simultanément à vos trois Mairies, car vos trois communes sont concernées par notre projet.

Le parcours cyclable de la Garonne aménagé par le Conseil Général sera bientôt réalisé au sud de Toulouse, et il reliera, le long de la rive gauche du fleuve, Muret, Roques-sur-Garonne, Portet-sur-Garonne et Toulouse (achèvement prévu : en 2011).

Par ce courrier nous vous demandons d'aménager, depuis ce parcours cyclable, un accès au Parc du Confluent situé sur la rive droite de la Garonne.

En effet ce parc naturel du Confluent, qui possède une patrimoine écologique remarquable, n'est pas, aujourd'hui, accessible à vélo de façon sécurisée depuis la rive gauche -et depuis la rive droite- pour deux raisons : car le bac de Portet-sur-Garonne ne fonctionne que de façon épisodique, et car l'accès par la route est très dangereux à deux endroits :

- Au pont de Pinsaguel sur la Garonne (D20) ;
- Sur la D4 entre Lacroix-Falgarde et l'entrée du parc du Confluent.

Une magnifique boucle touristique est possible pour rejoindre le parc du Confluent à partir du futur Parcours cyclable de la Garonne, en empruntant l'itinéraire suivant :

- D20 du pont de Pinsaguel à la rue de la République ;
- rue de la République puis piste en site propre (voie verte) existant à Pinsaguel le long de l'Ariège jusqu'au pont de fer ;
- traversée de l'Ariège au pont de fer (sur trottoir car sens unique) pour entrer à Lacroix-Falgarde, avenue des Pyrénées, puis première à gauche : chemin Tinto L'Esclop, puis à droite chemin de l'Aliette, puis en face chemin de la Berterolle qui passe devant les serres puis devant le château de Lacroix.
- D4 entre le carrefour chemin de la Berterolle/chemin rural dir. Aymar jusqu'à l'entrée du parc du Confluent.

./..

L'Association Vélo, Délégation Régionale de l'AF3V, vous demande de réaliser sur cet itinéraire une boucle touristique reliant le Parcours cyclable de la Garonne (rive gauche) au Parc du Confluent (rive droite) pour permettre un accès à vélo permanent et sécurisé à ce Parc.

La création de cette boucle nécessite, outre un jalonnement, deux aménagements de sécurité que nous vous demandons :

= 1- réalisation d'une passerelle piétons-vélos au pont de la D20 à Pinsaguel

NB : l'étude de faisabilité d'une passerelle en encorbellement à été réalisée par la Direction Départementale de l'Equipement –service CDOA- en 2004, lors de la préparation de la réhabilitation de ce pont. La réalisation de cette passerelle est donc techniquement possible. Le Conseil Général de la Haute-Garonne, gestionnaire de la D20 et de ce pont, pourrait créer cette passerelle.

=2- création d'une piste cyclable en site propre parallèle à la D4, entre le carrefour D4-chemin de la Berterolle-chemin rural dir. « Aymar » et l'entrée du Parc du Confluent (2km environ).

Nous espérons que vous déciderez d'agir pour faire aboutir ce projet de boucle touristique desservant à vélo un Parc d'un grand intérêt écologique : une telle boucle rendrait ce parc accessible en « mode doux », de façon permanente et sécurisée.

Cette boucle bénéficierait à tous les habitants de vos communes, et plus largement aux habitants de l'agglomération du Muretain.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Maires, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Vice-Président,
M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. André MANDEMENT, Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain.